

graphe : « Le décumul du relatif » – où l'auteur résume (p. 46) : « Tous ces exemples, remarquablement cohérents, permettent de saisir le sens de l'évolution : d'une part, décumul de la forme synthétique, qui permet de rejeter le pronom, et s'il y a lieu la préposition, à sa place normale dans la subordonnée ; d'autre part, réduction d'un ensemble de marques hétérogènes et mal structurées à un corrélatif unique, la conjonction *que* ».

Pour les pronoms personnels l'auteur nous présente des paradigmes populaires donnant des explications satisfaisantes de p. ex. *ma sœur, il et nous aut', on ... , vous aut', vous ... , eux aut', ils ...* (pp 40–41).

Ceux qui enseignent le français aux étrangers ne manqueront pas de constater que nombre des fautes commises par leurs élèves, sont celles-là mêmes que les grammairiens français relèvent au sujet de la langue populaire.

Il est certain que *Le français populaire* de M. Guiraud est très intéressant tant pour les Français que pour les étrangers désireux de connaître tous les aspects de la langue française. Mais qu'on n'oublie pas pour autant *Le langage populaire* de Henri Bauche, les deux ouvrages se complétant. Henri Bauche est plus schématique et sur plusieurs points plus complet, tandis que c'est la cohérence de la structure du français populaire qui se dégage nettement de l'ouvrage de M. Guiraud.

Aase Baillais
COPENHAGUE

ALEXANDRE LORIAN : *L'ordre des propositions dans la phrase française contemporaine – LA CAUSE*.

Bibliothèque française et romane publiée par le Centre de Philologie romane de la Faculté des Lettres de Strasbourg – Série A : Manuels et études linguistiques, XI. Paris, 1966, 148 p.

L'auteur a raison de penser qu'on a trop peu étudié « l'ordre des propositions » dans le cadre des nombreuses études consacrées à l'ordre des mots. Soulignons que l'ordre des *mots* veut dire, en réalité, l'ordre des *membres* de la phrase. Et puisque les propositions secondaires doivent être analysées comme des membres de l'ensemble constitué par la proposition supérieure et la ou les proposition(s) subordonnée(s), une étude de l'emplacement de ces membres semble s'imposer.

Il est vrai que la littérature grammaticale dont nous disposons déjà s'occupe aussi de l'ordre des propositions, mais presque toujours incidemment. Il y a donc un travail de vérification à faire.

A la première lecture du livre de Monsieur Lorian, on trouvera peut-être qu'il y avait très peu à ajouter aux ouvrages déjà existants (notamment ceux de Sandfeld, Grevisse et Le Bidois). Pourtant les analyses de détail entreprises par M. Lorian valent la peine d'être lues avec attention.

L'auteur a pris soin de choisir des textes variés quant aux genres : style narratif, style dramatique, style de dissertation, style didactique.

Dans ce qui suit nous nous occuperons surtout des points où il nous semble que M. Lorian a fait de nouvelles observations et des points où nous avons envie d'ajouter des remarques.

Les statistiques élaborées par l'auteur confirment l'impression que l'antéposition de *parce que* est relativement rare : 4,8 %. Or, nous voudrions savoir s'il compte les « tours attributifs *c'est parce que* » parmi les postpositions. Là, il n'y a pas de choix. Il faudrait donc, selon nous, les éliminer des statistiques, de même que les « monorèmes » (*Parce que !*). Nous écarterions également les cas où la proposition *parce que* est parenthétique ou isolée, par exemple :

... je savais (*parce que tout le monde le disait*) qu'il était intelligent (page 58)

et l'exemple cité à la page 30 :

Topaze : – *Pourquoi ?*

Suzy : *Parce que vous êtes un homme timide, facile, crédule.*

Nous aurions classé les cas analogues dans une catégorie à part (*propositions indépendantes*).

Nous sommes néanmoins convaincu qu'on doit accepter la conclusion de M. Lorian : « *parce que* antéposé = *puisque* renforcé » (p. 62).

Nous avons l'impression que *parce que* antéposé est plus emphatique que *parce que* postposé, précisément parce qu'il est plus rare.

Dans l'analyse de *puisque*, il y a aussi des cas *parenthétiques* ou *isolés* que nous considérons comme une catégorie à part (de même que *parce que*), par exemple :

Mais je veux ici, puisque mon rire vous déplaît, cesser de rire et parler franc ... (p. 78)

Et surtout si, dans un dialogue, le deuxième locuteur commence sa réplique par un *puisque* :

– *Continuez.*

– *Puisque vous m'y invitez. L'année dernière ...* (p. 79).

Cela changerait sans doute les statistiques de M. Lorian, qui constate qu'il y a 26,8 % d'antépositions contre 43,2 % de postpositions.

Quant à *comme* causal, presque tous les grammairiens enseignent que les propositions de ce type sont *toujours* antéposées (p. 88). Il est intéressant de voir combien d'exceptions M. Lorian a trouvées à cette règle. Et nous trouvons que ses explications sont justes, à savoir que ces propositions sont de « fausses subordinées », des « parenthèses » ou des « explications après coup » (p. 98).

Exemples :

Premier pionnier : *Il n'y a pourtant pas à se plaindre ! La traversée n'a pas été mauvaise.* – Deuxième pionnier : *Ça m'est égal. Comme c'est la dernière fois que je la fais* (p. 98).

– *Vous l'avez mis à la porte ?*

– *Je n'ai pas osé. J'ai cru tout d'abord qu'il était envoyé par Monsieur, comme je sais que Monsieur a des idées avancées* (p. 100).

Les visites finies (ma grand'mère dispensait que nous en fissions une chez elle, comme nous y dînions ce jour-là) je courus jusqu'aux Champs-Élysées (p. 100).

Nous regardons ces cas comme faisant partie d'une même catégorie (*propositions indépendantes*).

Le chapitre sur *comme* se termine par une note remarquable :

Comme causal postposé paraît devenir plus fréquent, à l'heure actuelle, dans le style administratif, où il est l'équivalent d'un puisque de justification. Cf. le passage suivant d'une lettre qui nous a été adressée en 1966 par une grande maison d'édition parisienne :

... nous pensons vous proposer une somme forfaitaire à titre de droits d'auteur car cela simplifiera les formalités à l'avenir, comme les règlements annuels à l'étranger posent souvent des problèmes.

Selon nous, il s'agit là aussi d'une « explication après coup ». Il est très probable que la lettre en question a été dictée à une sténo-dactylo, ce qui expliquerait la conservation du style de la langue parlée.

Pour terminer, je reviens à une des premières pages du livre, à savoir la page 17, où M. Lorian s'occupe des phrases antéposées introduites par *de ce que*. Voici ses deux exemples :

De ce que, jusqu'ici, la figure familière du monde vous est apparue facile, souriante, vous auriez tort de conclure que la pointe ne sortira jamais, la pointe perçante.

Mais, de ce que M. de Vinteuil connaissait peut-être la conduite de sa fille, il ne s'ensuit pas que son culte pour elle en eût été diminué.

M. Lorian s'étonne de ne pas trouver ce type de proposition dans les manuels de Grevisse, ni de Wagner et Pinchon. Il aurait pu trouver trois exemples dans Sandfeld : *Les propositions subordonnées* § 22, page 43.

Nous lui faisons cadeau des exemples suivants, que nous avons trouvés nous-même :

De ce que les biologistes ne se sont pas mis d'accord sur (cette question), doit-on en conclure que la notion même de règne biologique doit être abandonnée ? (Damourette et Pichon I 31).

Mais, de ce qu'ils aient entre eux des caractères communs, on ne doit pas (...) conclure qu'ils aient forcément tous la même nature (ib. III 253).

De ce qu'Odette mentait quelquefois, on pouvait conclure qu'elle ne disait jamais la vérité (Proust : Swann II 205).

de ce que je possède cet heureux équilibre (...) il ne s'ensuit pas que je sois incapable d'éprouver (...) une véritable affection (George Duruy : L'unisson, cit. Brunot : La Pensée et la langue 834).

A remarquer qu'il s'agit toujours de verbes comme *conclure*, *supposer* et *s'ensuivre*.

Dans cet ordre des propositions M. Lorian voit « un caprice de styliste » (p. 17). Nous n'y voyons rien d'anormal ; cp. :

De cet argument, de cette démonstration, de ce raisonnement on peut conclure ceci (Robert).

Quant à l'exemple de Duhamel cité par M. Lorian :

De ce que les autres pouvaient penser de ces pages écrites dans la colère et le désespoir il [Rimbaud] se souciait fort peu.

il s'est glissé par inadvertance dans ce paragraphe ; le *que* en question est de valeur *pronominale* et non pas *conjonctionnelle*. C'est le régime du verbe *penser*. On pourrait transformer la phrase ainsi : *Ce que les autres pouvaient penser (. . .), il s'en souciait fort peu.*

Poul Høybye
COPENHAGUE

AURÉLIEN SAUVAGEOT : *Portrait du vocabulaire français.*
Paris, Larousse, 1964, 286 p.

Ce livre du savant spécialiste des langues finno-ougriennes *Aurélien Sauvageot* s'adresse à un large public, à savoir à tous ceux qui s'intéressent à l'utilisation du vocabulaire des langues modernes et notamment du français. L'auteur dit lui-même :

« L'exposé qui suit n'est pas historique. Il décrit ce qui se passe de notre temps, à portée de notre observation, bien qu'il ait pu paraître opportun de faire çà et là quelques allusions au passé, afin de mieux éclairer le présent. »

C'est ainsi l'état actuel du vocabulaire français qu'il étudie. Mais il trace maints parallèles avec d'autres langues plus ou moins connues du grand public : anglais, allemand, langues scandinaves, etc.

Qu'on ne s'effraie pas de son emploi d'exemples tirés de langues « lointaines » comme le finnois et le hongrois. Il ne suppose aucune connaissance de ces deux langues, mais arrive à nous les faire comprendre. Il a le talent de démystifier les choses supposées mystérieuses.

C'est un livre de haute actualité, une intervention dans le débat sur les mots nouveaux, mots d'emprunt ou décalques, dont il défend l'utilité, voire même la nécessité. Mais évidemment il n'approuve pas tous les néologismes. Car son sens critique est constamment en éveil.

Son livre contient bien des remarques polémiques, mais d'une polémique sage et pondérée – et toujours spirituelle.

Dans le grand public (même lettré) qui s'intéresse aux problèmes linguistiques d'ordre pratique, il circule un grand nombre de préjugés, d'idées superficielles qui sont trop répandues, par exemple les caractéristiques hâtives des différentes langues, de leurs prétendues richesses ou pauvretés, clarté ou obscurité, caractères abstraits ou concrets, primitifs ou civilisés, etc.

Tous ceux qui enseignent les langues ont constamment à lutter contre ces idées préconçues. Ils trouveront dans le livre de M. Sauvageot tout un arsenal d'arguments utiles et très souvent nouveaux.

Les étrangers qui étudient le français moderne y trouveront également une mine de renseignements sur le français familier et technique.

Il est à souhaiter que ce portrait du vocabulaire français ait une large diffusion. C'est un portrait vivant.

Poul Høybye
COPENHAGUE